

Procédure FTSR pour l'obtention du soutien institutionnel pour les instruments FNS ou autres et les mesures transitoires

Préalable : La désignation des fonctions et des titres dans la présente procédure s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Il est demandé de démarrer la procédure décrite ci-dessous **dans un délai de 3 à 4 mois avant le délai de soumission au FNS** afin de vous assurer d'obtenir les documents dans les temps.

Dans tous les cas et pour tous les instruments FNS et mesures transitoires, il est nécessaire de contacter en amont la [consultante recherche](#). Elle vous renseignera sur les délais à respecter et les documents spécifiques à produire.

Instruments FNS (liste non exhaustive) potentiellement concernés :

- Doc.CH
- Retour CH Postdoc.Mobility
- Spark (si candidat hors UNIL)
- Ambizione
- SNSF Swiss Postdoctoral Fellowships
- SNSF Starting Grants (voir [procédure spécifique pour les SNSF Starting Grants 2024](#))
- SNSF Consolidator Grants
- SNSF Advanced Grants

Schéma générique de la procédure (adaptée selon l'instrument et les appels à projets)

